



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 15 février 2021, à 20h00 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins. Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère (téléconférence)

M. Raouf Absi, conseiller (téléconférence)

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère (téléconférence)

M^{me} Anne Barabé, conseillère (téléconférence)

M. François Desmarais, conseiller (téléconférence)

M^{me} Magalie Queval, conseillère (téléconférence)

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère (téléconférence)

M^{me} Lise Roy, conseillère (téléconférence)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Roger Maisonneuve, directeur général (téléconférence)

M^{me} Marie-Pier Lamarche, greffière (téléconférence)

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

Période de questions

La parole est accordée au public:

Mme Roxanne Gascon :

- poules urbaines.

M. Guy Bourassa :

- nouvelles rues secteur Harmonie 7B.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

210215-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-2

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 et des séances extraordinaires du 25 janvier et du 1^{er} février 2021

Il est proposé d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 et des séances extraordinaires du 25 janvier et du 1^{er} février 2021 tenues par le conseil municipal de Boucherville, le tout tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

210215-3

Avis de motion - Projet de règlement numéro 2021-121-12 modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin de modifier la vitesse de la rue Nobel

Mme la conseillère Lise Roy donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un Règlement modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin de modifier la vitesse de la rue Nobel.

210215-4

Avis de motion - Premier projet de règlement numéro 2021-290-12 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:
• **D'agrandir la zone I-1203 à même une partie de la zone I-1200**

Mme la conseillère Jacqueline Boubane donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 2021-290-12 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin d'agrandir la zone I-1203 à même une partie de la zone I-1200.

210215-5

Avis de motion - Premier projet de règlement numéro 2021-290-13 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018 -290 afin:

• De porter la superficie minimale d'un lot à 1 675 m² dans la zone H-211

Mme la conseillère Anne Barabé donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 2021-290-13 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:

• De porter la superficie minimale d'un lot à 1 675 m² dans la zone H-211.

210215-6

Avis de motion - Projet de règlement numéro 2021-293-3 modifiant les dispositions du Règlement de construction numéro 2018-293 afin:

• De permettre, pour certains projets de reconstruction, la conservation de fondations dérogatoires sous certaines conditions

Mme la conseillère Josée Bissonnette donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 2021-293-3 modifiant les dispositions du Règlement de construction numéro 2018-293 afin de permettre, pour certains projets de reconstruction, la conservation de fondations dérogatoires sous certaines conditions.

210215-7

Avis de motion - Projet de règlement numéro 2021-296-4 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin:

• D'ajouter les propriétés situées aux 344, 360, 721, 725, 758, 782, 818, 908, 922-926 et 1060, boulevard Marie-Victorin à l'annexe A – Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale

Mme la conseillère Anne Barabé dépose le projet de règlement 2021-296-4 - Règlement modifiant les dispositions du Règlement de relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin:

• D'ajouter les propriétés situées au 344, 360, 721, 725, 758, 782, 818, 908, 922-926 et 1060, boulevard Marie-Victorin à l'annexe A – Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale

En conséquence, une période de consultation écrite sur le projet de règlement se tiendra du 24 février au 11 mars 2021.

210215-8

Avis de motion - Premier projet de règlement numéro 2021-298-2 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2018-298 afin:

- **De rendre admissibles à une demande d'usage conditionnel les usages de la sous-classe I5-01 (industrie de produits chimiques) dans la zone I-1203**

Mme la conseillère Anne Barabé donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 2021-298-2 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2018-298 afin de rendre admissibles à une demande d'usage conditionnel les usages de la sous-classe I5-01 (industrie de produits chimiques) dans la zone I-1203.

210215-9

Avis de motion - Projet de règlement numéro 2021-348 ordonnant la réfection de la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin de Touraine et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 539 707 \$

Mme la conseillère Lise Roy donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un Règlement ordonnant la réfection de la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin de Touraine et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 539 707 \$.

210215-10

Avis de motion - Projet de règlement numéro 2021-344-2 modifiant le Règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables, et ce, pour l'année 2021 afin de revoir les échéances

M. le maire Jean Martel donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 2021-344-2 modifiant le Règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables, et ce, pour l'année 2021 afin de revoir les échéances.

Adoption de règlements

210215-11

Dépôt - Projet de règlement numéro 2019-313 ordonnant des travaux de réfection des infrastructures sur la rue Newton (phase 1) et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas de 6 250 575 \$

Mme la conseillère Lise Roy dépose le projet de règlement 2019-313 - Règlement ordonnant des travaux de réfection des infrastructures sur la rue Newton (phase 1) et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas de 6 250 575 \$.

210215-12

Adoption - Règlement 2020-290-10 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:

- **De réviser les dispositions relatives à la proportion de maçonnerie exigée sur les murs extérieurs dans les zones suivantes du secteur Harmonie : H-501, H-502, H-503, H-512, H-515, H-517, H-524, H-525, H-526, H-531 et H-537**
 - **De réviser les dispositions relatives à l'abattage d'arbres dans la zone H-809**
 - **De réviser les marges applicables à certains usages dans la zone P-444**
 - **De confirmer le statut de milieu d'intérêt écologique de la nouvelle section du parc du Boisé-du-Pays-Brûlé**
 - **De modifier diverses dispositions relatives aux constructions et équipements accessoires ainsi qu'à l'utilisation des cours**
 - **D'autoriser le rangement sous les solariums résidentiels**
-

CONSIDÉRANT qu'aucune demande de participation à un référendum n'a été reçue relativement au second projet de règlement 2020-290-10;

Il est proposé d'adopter le Règlement numéro 2020-290-10 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:

- De réviser les dispositions relatives à la proportion de maçonnerie exigée sur les murs extérieurs dans les zones suivantes du secteur Harmonie : H-501, H-502, H-503, H-512, H-515, H-517, H-524, H-525, H-526, H-531 et H-537;
- De réviser les dispositions relatives à l'abattage d'arbres dans la zone H-809 • De réviser les marges applicables à certains usages dans la zone P-444;
- De confirmer le statut de milieu d'intérêt écologique de la nouvelle section du parc du Boisé-du-Pays-Brûlé;
- De modifier diverses dispositions relatives aux constructions et équipements accessoires ainsi qu'à l'utilisation des cours;

- D'autoriser le rangement sous les solariums résidentiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-13

Dépôt - Projet de règlement numéro 2021-121-12 modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin de modifier la vitesse de la rue Nobel

Mme la conseillère Lise Roy dépose le projet de règlement 2021-121-12 - Règlement modifiant le Règlement 2009-121 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de Boucherville afin de modifier la vitesse de la rue Nobel.

210215-14

Adoption - Second projet de règlement numéro 2021-290-11 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:
• **De réviser certaines dispositions relatives aux droits acquis**

CONSIDÉRANT la consultation écrite sur le projet de règlement 2021-290-11;

Il est proposé d'adopter le second projet de règlement numéro 2021-290-11 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de réviser certaines dispositions relatives aux droits acquis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Josée Bissonnette se retire puisqu'elle est résidente d'une zone contigüe aux zones visées.

210215-15

Adoption - Premier projet de règlement numéro 2021-290-12 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018 -290 afin:
• **D'agrandir la zone I-1203 à même une partie de la zone I-1200**

Il est proposé d'adopter le premier projet de règlement numéro 2021-290-12 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin d'agrandir la zone I-1203 à même une partie de la zone I-1200.

En conséquence, une période de consultation écrite sur le projet de règlement se tiendra du 24 février au 11 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Bissonnette reprend son siège.

M. Jean Martel se retire pour ce dossier ayant lui-même un terrain subdivisible.

Mme Jacqueline Boubane assume la présidence.

210215-16

Adoption - Premier projet de règlement numéro 2021-290-13 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:
• De porter la superficie minimale d'un lot à 1 675 m² dans la zone H-211

Il est proposé d'adopter le premier projet de règlement numéro 2021-290-13 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de porter la superficie minimale d'un lot à 1 675 m² dans la zone H-211.

En conséquence, une période de consultation écrite sur le projet de règlement se tiendra du 24 février au 11 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Martel et Mme Boubane reprennent leur siège.

210215-17

Adoption - Projet de règlement numéro 2021-293-3 modifiant les dispositions du Règlement de construction numéro 2018-293 afin:
• De permettre, pour certains projets de reconstruction, la conservation de fondations dérogatoires sous certaines conditions

Il est proposé d'adopter le projet de règlement numéro 2021-293-3 modifiant les dispositions du Règlement de construction numéro 2018-293 afin de permettre, pour certains projets de reconstruction, la conservation de fondations dérogatoires sous certaines conditions.

En conséquence, une période de consultation écrite sur le projet de règlement se tiendra du 24 février au 11 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-18

Adoption - Projet de règlement numéro 2021-296-4 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin: • D'ajouter les propriétés situées aux 344, 360, 721, 725, 758, 782, 818, 908, 922-926 et 1060, boulevard Marie-Victorin à l'annexe A – Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale

Il est proposé d'adopter le projet de règlement 2021-296-4 - Règlement modifiant les dispositions du Règlement de relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin:

- D'ajouter les propriétés situées au 344, 360, 721, 725, 758, 782, 818, 908, 922-926 et 1060, boulevard Marie-Victorin à l'annexe A – Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale

En conséquence, une période de consultation écrite sur le projet de règlement se tiendra du 24 février au 11 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Josée Bissonnette se retire pour ce point étant résidente d'une zone contigüe.

210215-19

Adoption - Premier projet de règlement numéro 2021-298-2 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2018-298 afin:
• De rendre admissibles à une demande d'usage conditionnel les usages de la sous-classe I5-01 (industrie de produits chimiques) dans la zone I-1203

Il est proposé d'adopter le premier projet de règlement numéro 2021-298-2 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2018-298 afin de rendre admissibles à une demande d'usage conditionnel les usages de la sous-classe I5-01 (industrie de produits chimiques) dans la zone I-1203.

En conséquence, une période de consultation écrite se tiendra du 24 février au 11 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Bissonnette reprend son siège.

210215-20

Dépôt - Projet de règlement numéro 2021-344-2 modifiant le Règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables, et ce, pour l'année 2021 afin de revoir les échéances

M. le maire Jean Martel dépose le projet de règlement 2021-344-2 - Règlement modifiant le Règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables, et ce, pour l'année 2021 afin de revoir les échéances.

210215-21

Dépôt - Projet de règlement numéro 2021-348 ordonnant la réfection de la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin de Touraine et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 539 707 \$

Mme la conseillère Lise Roy dépose le projet de règlement 2021-348 - Règlement ordonnant la réfection de la rue De Montbrun entre le boulevard de Mortagne et le chemin de Touraine et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 539 707 \$.

Rapports et résolutions des comités et commissions

210215-22

Demandes de PIIA présentées au CCU du 27 janvier 2021

Il est proposé d'entériner les recommandations U2021-004, U2021-005, U2021-006, U2021-007, U2021-009, U2021-011, U2021-013, U2021-14 et U2021-016 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 27 janvier 2021 et d'approuver :

1. La demande de PIIA numéro 2020-70198 pour autoriser la construction d'un avant-toit d'un immeuble situé au 672, rue des Bois-Francis, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-004.
2. La demande de PIIA numéro 2021-70002 pour autoriser l'ajout d'une marquise au niveau de l'entrée principale d'un immeuble situé au 90, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-005.
3. La demande de PIIA numéro 2020-70202 pour autoriser une nouvelle construction résidentielle située au 50, rue des Vétérans, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-006.
4. La demande de PIIA numéro 2020-70206 pour autoriser l'ajout d'une fenêtre pour l'unité 8 d'un immeuble situé au 828, rue Jean-Plouf, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-007.
5. La demande de PIIA numéro 2020-70193 afin d'autoriser une modification des revêtements de la façade arrière d'un immeuble situé au 789-791, rue Hélène-Boullé, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-009.
6. La demande de PIIA numéro 2021-70001 pour autoriser la création des lots 6 405 711, 6 405 712, 6 405 713, 6 405 714, 6 405 715 et 6 405 716 à partir des lots 4 686 184, 4 686 185 et 1 912 992, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-011.
7. La demande de PIIA numéro 2021-70004 pour autoriser l'ajout de nouvelles portes entre l'agrandissement et le corps principal, d'un immeuble situé au 22, boulevard De Montarville, le tout en

considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-013.

8. La demande de PIIA numéro 2021-70003 pour autoriser des modifications architecturales aux façades d'un immeuble situé au 1560, boulevard De Montarville, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2021-014.
9. La demande de PIIA numéro 2020-70203 pour autoriser un agrandissement dédié à usage complémentaire d'habitation bigénération, d'un immeuble situé au 753, rue des Bois-Francis, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2021-016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Josée Bissonnette se retire pour le point suivant puisqu'un membre de sa famille travaille pour l'entreprise visée.

210215-23

Demande de PIIA présentées au CCU du 27 janvier 2021

Il est proposé d'entériner la recommandation U2021-003 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 27 janvier 2021 et d'approuver la demande de PIIA numéro 2020-70192 pour autoriser des modifications architecturales aux façades de l'immeuble situé au 500, rue Albanel, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Bissonnette reprend son siège.

210215-24

Demandes site du patrimoine présentées au CCU du 27 janvier 2021

Il est proposé d'entériner les recommandations U2021-010 et U2021-012 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 27 janvier 2021 et d'approuver :

1. La demande site du patrimoine numéro 2021-70001 pour autoriser la création des lots 6 405 711, 6 405 712, 6 405 713, 6 405 714, 6 405 715 et 6 405 716 à partir des lots 4 686 184, 4 686 185 et 1 912 992 et ce, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-010 du CCU;
2. La demande site du patrimoine numéro 2021-70004 pour autoriser l'ajout de nouvelles portes entre l'agrandissement et le corps principal, d'un immeuble situé au 22, boulevard De Montarville, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2021-012 du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-25

**Dépôt du procès-verbal du comité jeunesse - réunion
du 3 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité jeunesse -
réunion du 3 décembre 2020.

210215-26

**Dépôt du procès-verbal de la commission des aînés -
réunion du 8 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la commission des
aînés - réunion du 8 décembre 2020.

210215-27

**Dépôt du procès-verbal du comité ferroviaire - réunion
du 9 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité ferroviaire -
réunion du 9 décembre 2020.

210215-28

**Dépôt du procès-verbal du comité des citoyens du
district no 1 - réunion du 15 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité des citoyens
du district n° 1 (Marie-Victorin) - réunion du 15 décembre 2020.

210215-29

**Dépôt du procès-verbal de la commission de
toponymie - réunion du 1^{er} octobre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la commission de
toponymie - réunion du 1^{er} octobre 2020.

210215-30

**Dépôt du procès-verbal de la commission de
toponymie - réunion du 12 novembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la commission de
toponymie - réunion du 12 novembre 2020.

210215-31 **Dépôt du procès-verbal de la commission de toponymie - réunion du 17 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la commission de toponymie - réunion du 17 décembre 2020.

210215-32 **Dépôt du procès-verbal du comité consultatif des arts et de la culture - réunion du 15 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité consultatif des arts et de la culture - réunion du 15 décembre 2020.

210215-33 **Dépôt du procès-verbal du comité des citoyens du district no 1 - réunion du 20 octobre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité des citoyens du district n° 1 (Marie-Victorin) - réunion du 20 octobre 2020.

210215-34 **Dépôt du procès-verbal du secrétariat à la participation citoyenne - réunion du 16 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du secrétariat à la participation citoyenne - réunion du 16 décembre 2020.

210215-35 **Dépôt du procès-verbal de la Commission des jumelages - réunion du 8 décembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la Commission des jumelages - réunion du 8 décembre 2020.

210215-36 **Commission de la circulation et du transport rencontre du 15 décembre 2020 - recommandations**

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la commission de la circulation et du transport, rencontre du 15 décembre 2020;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal et d'approuver les recommandations suivantes:

1. La recommandation 201215-03 visant l'aménagement d'un abribus sur le chemin Du Tremblay, intersection Newton en direction nord.

2. La recommandation 201215-04 visant l'aménagement d'un abribus face au 270, chemin Du Tremblay, direction Nobel.
3. La recommandation 201215-05 visant à baisser la vitesse de la rue Nobel à 50 km/h.
4. La recommandation 201215-06 visant décréter un sens unique ouest vers l'est au rond-point De Jumonville.
5. La recommandation 201215-07 visant à maintenir le statu quo quant au stationnement au rond-point De Jumonville.
6. La recommandation 201215-08 visant à maintenir le statu quo quant aux demandes d'interdiction de stationnement face au 922, 924 et 926, boul. Marie-Victorin lors des cours de voile.
7. La recommandation 201215-09 visant à autoriser le stationnement sur la rue des Sureaux et ce, pour un maximum de 15 minutes vis-à-vis la boîte postale ainsi que 5 mètres de part et d'autres de celle-ci.
8. La recommandation 201215-10 visant à maintenir le statu quo quant à la demande d'arrêt sur le boul. de Mortagne à l'intersection de la rue Le Baron.
9. La recommandation 201215-11 visant à transmettre un sondage aux citoyens pairs et impairs du 697 au 754 rue Père-Le Jeune relativement à l'aménagement de deux dos d'âne sur la rue Père-Le Jeune soit entre le 715 et le 717 ainsi que devant le 738.
10. La recommandation 201215-12 visant à maintenir le statu quo quant à l'interdiction de stationnement sur la rue Jeanne-Crevier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-37

**Dépôt Recommandation CCAC-02 1^{re} partie –
Installation culturelle spécialisée**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2472 préparé par la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire daté du 1^{er} février 2021 et portant sur la recommandation du comité consultatif des arts et de la culture en regard de la plateforme de diffusion artistique et des installations culturelles spécialisées;

Il est proposé que le conseil municipal prenne acte d'un premier volet de la recommandation CCAC-02 du comité consultatif des arts et de la culture relative à l'utilisation du studio de captation.

210215-38

**Dépôt Recommandation CCAC-02 2^e partie –
Plateforme de communication**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2472 préparé par la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire daté du 1^{er} février 2021 et portant sur la recommandation du comité consultatif des arts et de la culture en regard de la plateforme de diffusion artistique et des installations culturelles spécialisées;

Il est proposé que le conseil municipal prenne acte d'un second volet de la recommandation CCAC-02 du comité consultatif des arts et de la culture relative à l'utilisation de la plateforme de diffusion artistique.

210215-39

**Procès-verbal de la commission des saines habitudes
de vie, du sport et des équipements sportifs - réunion
du 27 janvier 2021**

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2488 préparé par la Direction des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs daté du 4 février 2021;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal de la commission des saines habitudes de vie, du sport et des équipements sportifs - réunion du 27 janvier 2021 et d'approuver les recommandations suivantes:

1. Recommandation 2021-01-27-01 à l'effet de participer au projet Invent'air offert par notre partenaire, Loisir et Sports Montérégie.
2. Recommandation 2021-01-27-02 à l'effet de radier les comptes à recevoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-40

**Décès de M. Serge Mallette, membre du comité du
secrétariat à la participation citoyenne**

CONSIDÉRANT le décès de M. Serge Mallette, membre du secrétariat à la participation citoyenne, survenu le 7 janvier 2021;

Il est proposé :

Que le conseil et les membres du secrétariat à la participation citoyenne tiennent à souligner la présence assidue, inspirante et l'implication remarquable de M. Mallette aux travaux du secrétariat à la participation citoyenne.

Que le conseil municipal tout comme les membres du secrétariat à la participation citoyenne conserveront toujours un bon souvenir de sa contribution et son expertise qui ont été forts bénéfiques aux nombreuses initiatives au sein de ce comité.

Que le conseil municipal et les membres du secrétariat à la participation citoyenne offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches et expriment leur profonde reconnaissance envers M. Mallette pour son implication remarquable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-41

Comité du secrétariat à la participation citoyenne - mise à jour des membres

CONSIDÉRANT le décès de M. Serge Mallette, membre du secrétariat à la participation citoyenne;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire une mise à jour en désignant officiellement les personnes suivantes à titre de membres du secrétariat à la participation citoyenne tel qu'apparaissant ci-dessous;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2457 préparé par la Direction générale daté du 18 janvier 2021 et portant sur la mise à jour des membres du comité du secrétariat à la participation citoyenne;

Il est proposé:

Que le conseil municipal mette à jour la liste des membres de ce comité de la façon suivante :

Composition officielle en date du 15 février 2021 :

- M. Jean Martel, maire
- Mme Amélie Giguère, chef de service participation citoyenne

- M. André Coutu
- M. Frédéric Grenier
- Mme Laurence Hamel
- Mme Andrée Labrie
- M. Michel Lamarre
- M. Luc Lapierre-Pelletier
- M. Marc Sauvé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-42

Dépôt Recommandation CD1-35 - Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement dans le Vieux-Boucherville

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2020-2416 préparé par la Direction générale daté du 18 décembre et portant sur la recommandation CD1-35 du comité des citoyens du district électoral no 1 (Marie-Victorin) en regard d'un projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement dans le Vieux-Boucherville;

Il est proposé que le conseil municipal prenne acte de la recommandation CD1-35 du comité des citoyens du district électoral no 1.

210215-43

Dépôt Recommandation COMDA-17 - Demande faite aux instances gouvernementales afin d'augmenter et d'améliorer l'accès aux soins de santé pour la population de Boucherville

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la démarche participative mise de l'avant par le conseil municipal, celui-ci s'est engagé politiquement à se prononcer sur les projets de résolutions proposés par les comités de participation citoyenne;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2422 préparé par la Direction générale daté du 18 décembre et portant sur la recommandation COMDA-17 de la commission des aînés en regard d'une demande faite aux instances gouvernementales afin d'augmenter et d'améliorer l'accès aux soins de santé pour la population de Boucherville;

Il est proposé que le conseil municipal approuve la recommandation COMDA-17 de la commission des aînés demandant que la Ville adresse une lettre aux instances gouvernementales afin de demander une augmentation et une amélioration des services de prise en charge des citoyens de Boucherville sans médecin de famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demandes de dérogation mineure, de démolition et d'usages conditionnels

210215-44

Demande de dérogation mineure numéro 2020-70201 – empiètement du garage

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2020-70201;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2021-008;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève* du 26 janvier 2021 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet;

Il est proposé d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2020-70201 à l'égard de l'immeuble situé au 117, rue du Poitou sur le lot 1 911 878 du cadastre du Québec déposée le 30 novembre 2020 qui aura pour effet d'accorder une dérogation pour :

- permettre que la superficie du garage détaché soit de 46 m²;
- permettre l'empiètement du garage détaché de 0,25 mètre dans la marge latérale droite.

Le tout selon la recommandation U2021-008 du CCU.

Tel que présenté dans les documents suivants :

- certificat de localisation, préparé par Christian Lajoie, arpenteur-géomètre, minute 2381 dossier 28701, daté du 23 novembre 2020;
- photos du nouveau garage détaché et de l'emplacement, reçues le 27 novembre 2020;
- lettre argumentaire, préparée par Julien Busque, datée du 27 novembre 2020 et reçue le 28 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-45

Demande de dérogation mineure numéro 2020-70204 – deuxième entrée

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2020-70204;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2021-017;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève* du 26 janvier 2021 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet;

Il est proposé d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2020-70204 à l'égard de l'immeuble situé au 753, rue des Bois-Francs sur le lot 2 954 852 du cadastre du Québec déposée le 7 décembre 2020 qui aura pour effet d'accorder une dérogation pour permettre que le bâtiment principal comporte deux entrées sur la façade principale, suite à l'agrandissement dédié à un usage complémentaire de type habitation bigénération.

Le tout selon la recommandation U2021-017 du CCU.

Tel que présenté dans les documents suivants :

- procuration du propriétaire, datée du 11 novembre 2020 et reçue le 7 décembre 2020;
- document comprenant le plan d'implantation, les élévations, les perspectives 3D, les détails des matériaux et les photos de l'existant, préparé par la firme C2V architecture, daté et reçu le 18 décembre 2020;
- perspective arrière modifiée, reçue le 15 janvier 2021;
- photos du bâtiment, reçues le 15 janvier 2021;
- lettre argumentaire pour la dérogation mineure, préparée par Benoit Veilleux, architecte, datée du 9 décembre 2020 et reçue le 18 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-46

**Demande d'autorisation d'usages conditionnels
présentée au CCU du 27 janvier 2021**

CONSIDÉRANT la demande usage conditionnel numéro 2020-70205;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation conditionnelle de cette demande en vertu de sa résolution U2021-015;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal La Relève du 26 janvier 2021 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'une affiche a été installée dans un endroit bien en vue sur l'emplacement invitant les personnes intéressées de se faire entendre relativement à la demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet;

Il est proposé d'accepter la demande usage conditionnel numéro 2020-70205 à l'égard de l'immeuble situé au 250, boulevard Industriel sur le lot 2 275 263 du cadastre du Québec déposée le 11 décembre 2020 qui aura pour effet d'autoriser l'usage C12-02-03 (entrepreneur en mécanique du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, ventilation, extincteur automatique, ascenseur, etc.)) pour la propriété située au 250, boulevard Industriel.

Le tout selon la recommandation U2021-015 du CCU.

Tel que présenté dans le document de présentation préparé par MM. Sylvain Dumas et Roch Dufault, intitulé *Présentation à l'intention du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Boucherville du 27 janvier 2021 - pour usage conditionnel zone I-1013.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Administration et finances

Effectifs et embauche

210215-47

Approbation du rapport d'effectifs

Il est proposé d'approuver le rapport d'effectifs pour la période du 3 janvier au 31 janvier 2021 préparé par la directrice des ressources humaines de la Ville daté du 8 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-48

Révision de l'échelle salariale des emplois saisonniers 2021

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2466 préparé par la Direction des ressources humaines daté du 29 janvier 2021;

Il est proposé d'approuver les modifications apportées à l'échelle salariale des emplois saisonniers 2021 pour l'ensemble des classes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Listes de chèques et virements budgétaires

210215-49

Listes de chèques

Il est proposé :

- 1° D'approuver les listes des chèques suivantes, préparées par la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville, soit :
 - liste des chèques numéros 193413 à 193481 inclusivement;
 - liste des chèques numéros 193482 à 193567 inclusivement;
 - liste des chèques numéros 193568 à 193622 inclusivement;
 - liste des chèques numéros 193623 à 193665 inclusivement.
- 2° D'approuver les paiements électroniques suivants:
 - paiements électroniques S-17003 à S-17071;
 - paiements électroniques S-17072 à S-17161;
 - paiements électroniques S-17162 à S-17198;
 - paiements électroniques S-17199 à S-17247.
- 3° D'autoriser le trésorier de la Ville ou l'assistant-trésorier à donner suite à la présente et à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-50

Listes des virements budgétaires

Il est proposé:

1. D'approuver les listes détaillées des virements budgétaires suivantes:

Liste détaillée des virements budgétaires 2021
au 8 février 2021

Écritures 5199 à 5218

2. D'autoriser la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville à donner suite à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-51

**Dépôt du rapport prévu au Règlement de délégation
2020-329**

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport indiquant les dépenses effectuées pour les services professionnels par les différents directeurs de direction, pour la période comprise entre le 1^{er} et le 31 janvier 2021, le tout conformément à l'article 8 du Règlement de délégation numéro 2020-329.

210215-52

**Demande d'exemption de taxes foncières - Fondation
Source Bleue**

CONSIDÉRANT la demande de reconnaissance de la Fondation Source Bleue de Boucherville aux fins de la confirmation de la reconnaissance d'exemption de taxes du 13 avril 2020 (CMQ-63871-002);

CONSIDÉRANT que la Ville de Boucherville n'entend pas faire de représentation relativement à cette demande;

Il est proposé que la Ville de Boucherville s'en remette à la décision de la Commission municipale du Québec relativement à la demande de confirmation de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes (CMQ-63871-002) formulée par la Fondation Source Bleue de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-53

**Parc du Boisé-du-Pays-Brulé - demande d'autorisation
environnementale pour l'aménagement d'un sentier**

CONSIDÉRANT le souhait de la Ville de permettre aux citoyens d'accéder et de découvrir des milieux naturels grâce à des sentiers aménagés;

CONSIDÉRANT le tracé proposé reliant les rues Arthur-Dumouchel et Paul-Doyon;

CONSIDÉRANT qu'une partie des travaux seront réalisés en milieux humides et qu'il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation environnemental du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2408 préparé par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement daté du 18 janvier 2021;

Il est proposé :

1. D'autoriser la Direction de l'urbanisme et de l'environnement à soumettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) une demande d'autorisation environnementale en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).
2. De nommer Mme Marjolaine Bisson, chargée de projet en environnement du Service de l'environnement, ou M. Daniel Drouin, chef du Service de l'environnement, à titre de signataire de la demande d'autorisation environnementale.
3. De verser au ministère des Finances les sommes nécessaires pour le traitement de la demande d'autorisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-54

Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté du 31 décembre 2019 à une fin spécifique (Covid et élections)

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2499 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 11 février 2021;

Il est proposé:

Que le conseil municipal autorise l'affectation des montants suivants:

- de l'excédent de fonctionnement non affecté: 1 236 820 \$;
- à l'excédent affecté-COVID: 1 205 820 \$;
- à l'excédent affecté-Élections: 31 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-55

Comptes à radier

CONSIDÉRANT que le délai de prescription des créances municipales est de trois (3) ans suivant la date d'échéance du montant dû;

CONSIDÉRANT qu'une procédure de recouvrement a été entreprise par la municipalité auprès des débiteurs;

CONSIDÉRANT que pour six (6) dossiers, la Ville n'a pas récupéré les sommes dues pour les raisons énumérées au tableau;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2503 préparé par la Direction du greffe daté du 10 février 2021;

Il est proposé de radier la somme de 14 706,34 \$ plus intérêts et pénalités pour les dossiers dont le recouvrement n'est plus possible, le tout tel qu'indiqué à la liste jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-56

Autorisation des dépenses relatives à l'octroi d'une subvention, pour l'amélioration du réseau routier, offerte par la députée (PAVL)

Il est proposé d'approuver la dépense au montant de 17 918,82 \$ taxes incluses, relative à l'achat d'équipement afin de rendre plus sécuritaire la traverse de l'intersection de Mortagne - Volta pour les piétons et les cyclistes. Le montant de la subvention est de 16 370 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Soumissions, adjudications de contrats et mandats

210215-57

Adjudication d'un contrat de service de déchetage de branches (SI-21-09)

CONSIDÉRANT le contrat de service de déchetage de branches;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2483 préparé par la Direction des travaux publics daté du 1^{er} février 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SI-21-09 de service de déchetage de branches à Abattage Larrivée inc., étant le seul soumissionnaire conforme, pour un montant de 103 477,50 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission et ce conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2022 et 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-58

Reconduction du contrat pour les travaux de marquage longitudinal sur la chaussée (SP-19-08)

CONSIDÉRANT le contrat pour les travaux de marquage longitudinal sur la chaussée;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2482 préparé par la Direction des travaux publics daté du 8 février 2021 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat SP-19-08 pour les travaux de marquage longitudinal sur la chaussée à MARQUAGE SIGNALISATION RIVE-SUD inc., pour un montant de 72 272,71 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus aux devis et à la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-59

Adjudication d'un contrat de service de transport et disposition du contenu des conteneurs de verres (SP-21-10)

CONSIDÉRANT le contrat de service de transport et disposition du contenu des conteneurs de verres;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2481 préparé par la Direction des travaux publics daté du 1^{er} février 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SP-21-10 de service de transport et de disposition du contenu des conteneurs de verres à GVE Conteneur Inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 72 089,33 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et ce, conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-60

Demande d'un financement à même le fonds de roulement - remplacement du véhicule 149 - (RG21-0094)

CONSIDÉRANT l'autorisation de dépenser du directeur général pour le remplacement du véhicule - unité 149 (RG21-0094);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2487 préparé par la Direction des travaux publics daté du 3 février 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'autoriser pour pourvoir à cette dépense un emprunt de 47 470 \$ au fonds de roulement pour une période de 5 ans, dont les remboursements débiteront dans l'exercice financier suivant le déboursé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-61

Modification de la résolution 210118-45 - Reconduction d'un contrat pour réfection de trottoirs, de bordures et élargissements d'entrées charretières (SP-20-13)

CONSIDÉRANT la résolution 210118-45 relative à la Reconduction d'un contrat pour réfection de trottoirs, de bordures et élargissements d'entrées charretières (SP-20-13);

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ne peut approuver le Règlement 2020-343 - Règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de trottoirs, de bordures et d'élargissement d'entrées charretières et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 508 198 \$.

Il est proposé de modifier la résolution 210118-45 en retirant la condition relative à l'approbation du règlement 2020-343 et en autorisant, afin de pourvoir à la dépense, le financement d'une somme de 451 500 \$ taxes nettes à même les immobilisations payées comptant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Josée Bissonnette se retire pour ce point puisqu'un membre de sa famille siège sur le conseil d'administration des Grizzlis.

210215-62

Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture pour les vestiaires sportifs au parc Pierre-Laporte (P-12-BA-04-D-M5)

CONSIDÉRANT le contrat des services professionnels en architecture pour les vestiaires sportifs au parc Pierre-Laporte (P-12-BA-04-D-M5);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2495 préparé par la Direction du génie daté du 4 février 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de services professionnels en architecture pour les vestiaires sportifs au parc Pierre-Laporte à perraultarchitecture / Atelier Urban Face inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 89 910,45 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission P-12-BA-04-D-M5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Bissonnette reprend son siège.

210215-63

Approbation du projet et du financement pour l'amélioration des équipements et mobilier de parc (P-19-PA-03)

CONSIDÉRANT que le projet d'amélioration des équipements et mobilier de parc sera réalisé en 2021;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2497 préparé par la Direction du génie daté du 10 février 2021;

Il est proposé d'approuver le projet d'amélioration des équipements et mobilier de parc et d'autoriser le financement au montant de 300 000 \$, par une appropriation aux Revenus Reportés Parcs de 171 000 \$ taxes nettes et par une dépense de fonctionnement (immobilisations payées comptant) de 129 000 \$ taxes nettes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires diverses

210215-64

Orientation du conseil sur les sujets à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 18 février 2021

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ c. E 20.001);

CONSIDÉRANT que le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 18 février 2021;

CONSIDÉRANT qu'un rapport a été fait des décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa dernière séance;

Il est proposé de prendre les orientations suivantes quant aux sujets mentionnés dans le préambule de la présente soit :

1. Favorable à l'adoption de la résolution apparaissant aux articles CA-210218-2.1 à CA-210218-2.7.
2. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210218-4.1 à CA-210218-4.2.
3. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210218-6.1 à CA-210218-6.9.
4. Favorable à l'adoption de la résolution apparaissant aux articles CA-210218-8.1 à CA-210218-8.9.

Toutefois, à la lumière de toute nouvelle information reçue par monsieur le maire ou son représentant sur l'un ou l'autre de ces dossiers avant la séance du conseil d'agglomération, celui-ci ou son représentant est autorisé à réévaluer la situation et à prendre une position différente lors de ces séances, si le tout est jugé pertinent, monsieur le maire ou son représentant est également autorisé à prendre la position jugée la meilleure pour la Ville pour tout nouveau dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-65

Statistique Canada - Recensement de la population de 2021

CONSIDÉRANT que depuis plus d'un siècle, la population canadienne s'appuie sur les données du recensement de Statistique Canada pour se renseigner sur l'évolution du pays, se fier sur les tendances socioéconomiques clés et pour procéder à l'analyse de ses données pour prendre d'importantes décisions qui ont une incidence directe sur nos familles, nos quartiers et nos entreprises;

CONSIDÉRANT que des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité;

Il est proposé que la Ville de Boucherville appuie le Recensement de 2021 et encourage tous ses résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-66

Activités hivernales au boisé Du Tremblay - aide financière à Nature-Action Québec

CONSIDÉRANT que le confinement lié à la COVID-19 entraîne un engouement indéniable des citoyens pour les parcs et milieux naturels à Boucherville;

CONSIDÉRANT que la COVID-19 force la suspension de l'activité découverte printanière au boisé Du Tremblay, proposée chaque année par la Ville de Boucherville et qu'il est opportun de proposer aux citoyens d'autres activités pouvant être réalisées en tout respect des règles sanitaires en vigueur;

CONSIDÉRANT que Nature-Action Québec et la Ville de Boucherville sont partenaires depuis plusieurs années dans la protection et la mise en valeur du boisé Du Tremblay;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2462 préparé par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement daté du 4 février sur le sujet;

Il est proposé d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à l'organisme Nature-Action Québec pour la prise en charge et réalisation d'activités hivernales au boisé Du Tremblay en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-67

Agriculture urbaine - Demande d'aide financière au MAPAQ

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de se doter d'un plan de développement d'une communauté nourricière;

CONSIDÉRANT le programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (appui pour la planification d'une communauté nourricière) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2463 préparé par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement daté du 29 janvier 2021;

Il est proposé :

1. D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au MAPAQ dans le cadre du programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région.
2. De désigner le chef du Service de l'urbanisme, à titre de répondant municipal pour le projet.

Dans la mesure où le projet est retenu pour financement par le MAPAQ, il est également proposé :

3. D'autoriser la greffière, le chef du Service de l'urbanisme ou la directrice de l'urbanisme et de l'environnement, à signer la convention d'aide financière avec le MAPAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-68

Club cycliste Boucherville - subvention - maintien activités 2021 organisation d'événement

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2479 préparé par la Direction générale daté du 26 janvier 2021;

Il est proposé d'octroyer une subvention de 6 000 \$ au Club Cycliste Boucherville afin de permettre le maintien de leurs activités et la tenue d'activités spéciales en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-69

SDC centre urbain pour 2021 - subvention - activités 2021

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2479 préparé par la Direction générale daté du 26 janvier 2021;

Il est proposé d'octroyer une subvention de 25 000 \$ à la SDC du Centre urbain de Boucherville afin de permettre le maintien de leurs activités et la tenue d'activités spéciales en 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-70

Désignation du maire suppléant

CONSIDÉRANT l'article 56 de la loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19);

Il est proposé :

1. De désigner M. le conseiller François Desmarais à titre de maire suppléant de la Ville de Boucherville pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2021;

2. De désigner M. le conseiller François Desmarais à titre de représentant de la Ville de Boucherville au conseil d'agglomération de Longueuil, en cas d'absence du maire M. Jean Martel, pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-71

Travaux de construction rue Hugues-Pommier

CONSIDÉRANT que des travaux de construction ont été autorisés par le permis n° 2016-00788 et le permis de piscine n° 2017-00859 sur la propriété du 231, rue Hugues-Pommier ;

CONSIDÉRANT que ces travaux n'ont pas été exécutés en conformité avec les permis délivrés ;

CONSIDÉRANT qu'un usage complémentaire à l'habitation de fabrication de meubles et d'accessoires en bois est également exercé dans l'immeuble sans certificat d'autorisation ;

CONSIDÉRANT que malgré des lettres de mise en demeure et des constats d'infraction transmis aux propriétaires, cette situation n'est pas corrigée ;

CONSIDÉRANT que cette situation contrevient à la réglementation municipale et qu'il y a lieu d'en assurer le respect ;

Il est proposé de mandater le cabinet Bélanger Sauvé afin d'instituer contre les propriétaires du 231, rue Hugues-Pommier une requête en Cour supérieure en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* de même que toute procédure utile afin d'assurer le respect de la réglementation applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-72

Bilan 2019 de la stratégie municipale d'économie d'eau potable

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la Ville de Boucherville doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation exige que la Ville de Boucherville doit également un échantillon de 380 compteurs d'eau dans le secteur résidentiel;

CONSIDÉRANT que l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2019, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Il est proposé:

1. Que la Ville de Boucherville s'engage d'ici le 1^{er} septembre 2022 à :
 - prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal;
 - transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offre;
 - b. Octroi du contrat;
 - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs.
 - avoir complété l'installation des compteurs d'eau à la consommation.
2. Que le coût de ces 380 compteurs et leur installation soit à la charge de la Ville et non des citoyens.
3. Que l'installation de ces compteurs résidentiels visent à obtenir le portrait de la consommation résidentielle d'eau potable et non à tarifier celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-73

Fixation du taux d'intérêts sur les taxes et les créances impayées

CONSIDÉRANT la résolution 100119-40 adoptée le 19 janvier 2010 et la résolution 210118-59 adoptée le 18 janvier 2021 fixant le taux d'intérêts sur les taxes et les créances impayées;

CONSIDÉRANT l'article 481 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C 19);

Il est proposé de décréter que les taxes municipales ainsi que les autres créances portent intérêt à raison de 0 % par an pour les périodes suivantes:

- 10 février au 10 avril 2021;
- 10 mai au 10 juillet 2021;
- 10 août au 10 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210215-74

Dépôt d'une pétition - mur antibruit secteur Les Explorateurs

Le conseil prend acte de la pétition sur la construction d'un mur anti-bruit le long de la route 132 à Boucherville, secteur Les Explorateurs.

Affaires nouvelles

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

210215-75

Levée de la séance

Il est proposé de lever la présente séance à 21 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire

Marie-Pier Lamarche, greffière (téléconférence)